

ERF Nancy - 1983

• Décision 41, p. 58 – Armement nucléaire et Polynésie

Le Synode,

informé de la publication d'une lettre pastorale du Synode de l'Eglise Réformée des Pays-Bas sur l'armement nucléaire et sur la réflexion de cette Eglise sur la responsabilité de l'homme, rendu attentif, à diverses reprises, à la situation en Polynésie et se rappelant des prises de position de l'Eglise évangélique de Polynésie, notamment une démarche récente auprès du Président de la République, demandant explicitement l'arrêt des expériences à Mururoa, et du dépôt des déchets atomiques dans le Pacifique,

demande aux communautés chrétiennes de notre pays de s'informer sur la situation créée à des milliers de kilomètres de la France par la poursuites d'expérimentations qui mettent en danger la vie présente et à venir des populations autochtones.

Il leur demande :

- de manifester leur solidarité avec les Eglises protestantes de Polynésie,
- d'agir en France même pour briser le mur du silence et la loi du secret qui entourent les poursuites des essais atomiques français dans le Pacifique,
- de participer à des actions communes pour en obtenir l'arrêt et engager le gouvernement français dans une action persévérante en faveur du désarmement.

Il charge le Conseil national de faire connaître au Président de la République cette prise de position du Synode national.